



Maussane les Alpilles

Le patrimoine en héritage

Bilan mi-mandat - Piscine - Festivités - Portraits



Patrimoine : Des monuments à préserver

Même si nous n’y prêtons pas forcément attention, tant ils font partie du décor de notre quotidien, les édifices anciens, grands ou petits, souffrent terriblement de l’outrage du temps. Il suffit, par exemple, de s’attarder devant l’un d’entre eux pour prendre pleinement conscience de l’urgence des travaux à entreprendre.

La préoccupation de restaurer le petit patrimoine non protégé ne date pas d’hier, loin s’en faut, mais il a fallu s’armer de beaucoup de patience pour, d’une part, en dresser l’inventaire, identifier les actions à mener et les chiffrer, mission qui a été confiée à l’architecte conseil du CAUE (Conseil d’Architecture, d’Urbanisme et de l’Environnement) dès juin 2016, d’autre part consulter les instances concernées par le projet, les ABF (Architectes des Bâtiments de France), la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), mais aussi la Fondation du Patrimoine avant d’obtenir le 17 octobre dernier une première subvention du Conseil départemental donnant le feu vert à la concrétisation de la première tranche.

Toutes ces étapes ont été suivies par un Comité consultatif pour la restauration du petit patrimoine, composé d’élus et de membres de la société civile, majorité et opposition confondues et créé spécialement pour suivre l’étude du dossier et son évolution tout en restant force de propositions.

La première phase de travaux concernant la Fontaine des 4 Saisons et l’oratoire Saint-Roch va donc pouvoir être engagée très rapidement avec, dans la foulée, un appel au mécénat populaire sous forme de souscription appuyée par la Fondation du Patrimoine. Les modalités en seront relayées par des brochures disponibles en Mairie ou à l’Office de Tourisme ainsi que sur leurs sites et par voie de presse. La seconde, prévue en 2018, que nous souhaitons inscrire au Contrat départemental de développement et d’aménagement 2018/2020, regroupera tout le petit patrimoine rural non protégé restant, avec une

attention toute particulière portée au Grand-Lavoir qui, outre la réhabilitation de ses abords, bénéficiera d’une mise en lumière grâce à une aide spécifique du Conseil régional via le PNRA (Parc Naturel Régional des Alpilles).



DESCRIPTIF	Nature de la subvention Conseil départemental	Montant des travaux Honoraires maîtrise d’œuvre compris
1 ^{ère} tranche : Fontaine des 4 Saisons Oratoire Saint-Roch	Subvention au titre du petit patrimoine rural non protégé (9 185 € = 50 %)	18 370,50 € HT
2 ^e tranche : Croix : 6 - Fontaines : 9 Grand-Lavoir - Oratoires : 2 Puits : 1 - Statue : 1	Discussion avec le Conseil départemental dans le cadre du projet de développement et d’aménagement 2018/2020	118 159,50 € HT
TOTAL HT		136 530,00 € HT
TVA 20 %		27 306,00 € HT
TOTAL TTC		163 836,00 € TTC
+		
DESCRIPTIF	Nature de la subvention Conseil régional Provence - Alpes - Côte-d’Azur	Montant des travaux
Mise en lumière écoresponsable du Grand-Lavoir	Fonds d’Innovation des Parcs PNRA 2015 (17 520 € = 80 %)	21 900,00 € TTC

Le mot du Maire

Il n'est pas nécessaire de suivre très attentivement l'actualité politique pour savoir que le gouvernement souhaite – selon la formule consacrée – « faire des économies ».

Les communes, et particulièrement les petites communes qui ne bénéficient pas de retombées commerciales ou industrielles propres, vont être particulièrement impactées. Malheureusement, la nôtre le sera également comme les années précédentes, qui ont vu la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) que nous verse l'État passer de 226 000 € en 2013 à 48 000 € cette année !!!

A supposer que le montant de cette DGF, déjà réduite comme peau de chagrin, soit maintenu – ce que les services de Maignon ont promis – nous ignorons encore tout des modalités d'application.

Même chose pour la taxe d'habitation, dont les communes doivent perdre le bénéfice au terme de la réforme qui est en cours, mais celle-ci n'est pas encore finalisée, ni par le Parlement ni par le Conseil Constitutionnel. En conséquence, nous sommes dans l'ignorance de la compensation réelle de cette mesure, même si elle nous a été « promise ».

Vraiment, je n'ai pas souvenir, après pourtant de longues années de gestion municipale, d'avoir connu un tel flou dans les perspectives budgétaires communales ! Et pourtant, il nous faut préparer demain, c'est imparable... Nos concitoyens doivent, par conséquent, connaître et comprendre les exigences auxquelles nous devons faire face, quand l'émergence de nouveaux besoins est inversement proportionnelle aux moyens pour les satisfaire... Une satisfaction tout de même dans cet « état des lieux » : notre Plan Local d'Urbanisme est désormais en place. Les services de l'État n'ont formulé aucune observation sur les dispositions qu'il contient et seulement 2 de nos administrés y ont vu matière à un recours administratif.

Le code de l'urbanisme a cet avantage sur celui de la fiscalité d'être constant sur plusieurs années. Nous savons donc désormais, dans ce domaine, quelles sont les règles pour à peu près une décennie...

Jack SAUTEL




**Les vœux du maire à la population
se dérouleront le vendredi 12 janvier 2018 - Salle Agora Alpilles à 19h.**

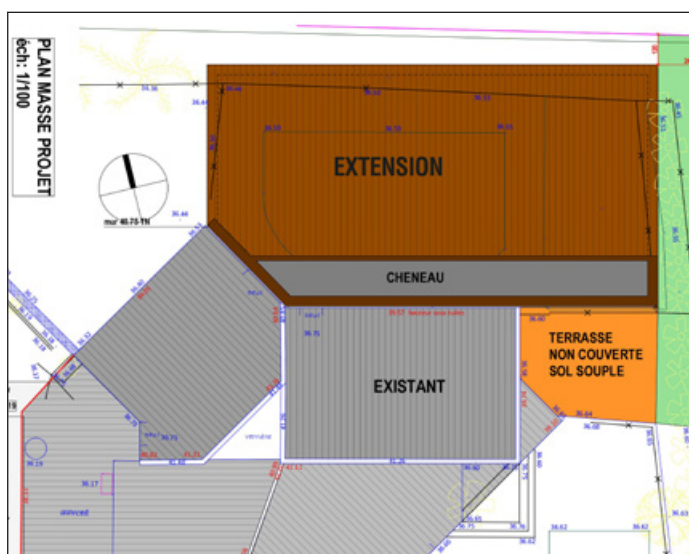
Sommaire

La vie des commissions _____	P. 4-7	Festivités _____	P. 14
Conseils municipaux _____	P. 8-9	Bilan mi-mandat _____	P. 15-19
Infos d'ici _____	P. 10-11	La vie des associations _____	P. 20-25
Piscine _____	P. 12	Gens d'ici _____	P. 26
Mémoire _____	P. 13	État-civil _____	P. 27

La vie des commissions

École : La semaine de 4 jours est de retour !

La question a fait l'objet d'un vote des parents d'élèves au cours du dernier Conseil d'école. Une majorité d'entre eux a opté pour un retour à la semaine de 4 jours. La municipalité ayant choisi de respecter la volonté du plus grand nombre, cette rentrée 2017 au groupe scolaire Charles Piquet, a donc signé le retour à l'organisation qui prévalait avant la réforme des rythmes scolaires de 2014. En septembre dernier, 85 élèves de maternelle et 169 élèves du niveau élémentaire ont donc repris le chemin de l'école en toute sérénité. Parmi eux, 13 enfants sont originaires des Baux-de-Provence et 33 nous arrivent du Paradou. Nouveauté après les vacances de Noël : la mise en place de deux heures d'éveil musical à destination des élèves de l'élémentaire. Dispensé par des professeurs diplômés du Conservatoire du Pays d'Arles, cet enseignement permettra aux enfants de se familiariser avec la pratique de nombreux instruments. Une représentation restituant le travail accompli est d'ores et déjà prévue à la fin de l'année scolaire !



Dans le domaine de la petite enfance, l'extension de la crèche est désormais sur de très bons rails. Le projet avance à grands pas avec le choix récent de l'architecte en charge de superviser le futur chantier. Pour rappel, celui-ci vise à agrandir et mettre aux normes le bâtiment actuel. La capacité d'accueil passera de 21 enfants aujourd'hui (16 places sont actuellement attribuées aux Maussanais, 5 aux enfants originaires du Paradou) à 26 à l'horizon 2019, date probable de sa mise en service dans sa nouvelle configuration. Dans l'objectif d'apporter un service supplémentaire à la population, les équipes municipales travaillent ardemment en étroite collaboration avec la PMI, la directrice et le président de la crèche ainsi que la CAF, notamment à l'élaboration des nouveaux plans de l'établissement et aux modalités de financement de l'opération.

Jean Christophe CARRÉ
V/Président de la commission Jeunesse
Permanence le lundi 14h30 à 16h

Tourisme-Communication : Les sites internet font peau neuve

Parce qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour la commune en terme de visibilité et d'attractivité et parce que communiquer sur nos atouts et notre dynamisme met en lumière le savoir-faire de tous les acteurs locaux, nous travaillons actuellement au renforcement de notre image numérique. Le site internet de l'Office de Tourisme a ainsi fait peau neuve depuis la rentrée. Il s'agit d'un outil moderne, visuel, pratique et « responsive » (qui permet une consultation depuis un téléphone portable). Disponible en français, anglais et italien, il offre une vitrine numérique à toutes nos activités.

Pour compléter cette démarche qualitative, le camping municipal « Les Romarins » est également en train de se doter d'un site internet. Sa mise en ligne d'ici la fin de l'année vise à attirer une nouvelle clientèle et à fidéliser les visiteurs.

Autres chantiers lancés ces dernières semaines : la refonte du site internet de la Mairie et de l'Espace Agora Alpilles pour laquelle un prestataire sera prochainement désigné.

Pour le 1^{er}, notre volonté est d'aller vers davantage de services disponibles en ligne afin de faciliter le quotidien des Maussanais. Téléchargement de documents, informations pratiques et programmation... De nombreuses démarches seront réalisables en quelques clics sur ce site que nous souhaitons visuel et très pratique.



Quant au second, l'objectif est de renforcer notre communication à destination des professionnels. Cet espace dispose en effet de tous les équipements pour l'organisation de séminaires, conventions, salons, etc.

Ces actions concourent à la promotion de la destination « Maussane-les-Alpilles » qui d'ailleurs a eu les honneurs de la presse nationale avec la parution cet été de trois pages spéciales dans le Nouvel OBS. Un coup de projecteur sur les atouts touristiques de la commune que nous entendons aussi promouvoir avec l'obtention récente de la « Marque Qualité Tourisme » et notre demande de classement de l'office de tourisme en catégorie 1.

Christine GARCIN GOURILLON
V/Présidente de la commission Tourisme, Communication, Festivités
Permanence le jeudi de 10h à 12h

Travaux : Les travaux du rond-point de la RD27 sont lancés !

Indispensable pour renforcer la sécurité sur la RD27 et réduire sensiblement la vitesse sur cet axe, le rond-point tant attendu par les habitants et riverains va très rapidement sortir de terre. Débutés à la mi-octobre et co-financés par la Municipalité et le Conseil départemental 13 (à hauteur de 60 %), ces travaux d'un montant de 300 000 € devraient être terminés d'ici la fin janvier (sous réserve d'une météo favorable). Cette dernière phase vient compléter les deux premières ayant, dès 2014 puis en 2015, permis une nette amélioration des conditions de circulation sur les avenues Frédéric-Mistral et Général-de-Gaulle. Dans le domaine de la voirie toujours, la municipalité a lancé un vaste programme de rénovation des chemins communaux. Une liste des travaux à mener sur une période de trois ans a été établie par les services. Concernant notamment la suppression des trous, nids de poule et la stabilisation de la chaussée, ils débiteront par le chemin de Merigot, le pas de l'Aiguillon et le chemin de la Miole.



Par ailleurs, en collaboration avec les agents de la CCVBA (Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles) a été décidée l'installation de points d'apport volontaires (PAV) supplémentaires pour le tri sélectif. Constatant la multiplication des dépôts sauvages aux abords des points existants, nous avons à cœur d'agir rapidement pour maintenir ces espaces dans un état de propreté satisfaisant. Les nouveaux conteneurs accueillent depuis le printemps, le verre, les cartons et les vêtements. Rappelons que les ordures ménagères ne doivent pas y être déposées car elles génèrent des coûts de tri supplémentaires et sont soumises à des amendes.

Alexandre WAJS

V/Président de la commission Travaux :
Permanence le mardi de 10h à 12h

Environnement : Parcours découverte : ça avance !



Une vue à couper le souffle ! Sur Maussane-les-Alpilles, les Baux-de-Provence, Arles, la mer... Voilà la belle promesse d'une balade sur le futur parcours découverte du chemin Flandrin. Un projet établi en collaboration avec les élèves du lycée agricole de Saint-Rémy qui devrait aboutir au printemps prochain. Le temps de réaliser un important travail de balisage du parcours afin d'assurer une parfaite sécurité aux promeneurs. Le tracé ainsi que le recueil des points GPS ont d'ores et déjà été réalisés tandis qu'une plaquette d'informations et la création de deux tables d'orientation sont à l'étude. De quoi valoriser l'environnement exceptionnel dans lequel nous vivons.

Et dans ce domaine, un habitant prépare une belle surprise aux Maussanais. Au cours de l'hiver, il réalisera une taille dans les végétaux situés au nord du Castelas sur une distance de 140 mètres de long et 14 mètres de haut afin d'y inscrire « J'♥ Maussane-les-Alpilles ». Un hommage à notre commune visible de loin !

Environnement toujours, les propriétaires situés sur le passage des deux gaudres traversant la commune (celui du Tribble et de Valpetrière) sont priés de respecter les obligations réglementaires d'entretien du lit et de retirer tout ce qui pourrait empêcher l'écoulement de l'eau. Par ailleurs, le débroussaillage alvéolaire de la piste DFCL, AL116 a été effectué au printemps dernier.

Un autre projet important pour les usagers du stade suit son cours : il s'agit du remplacement de la pelouse qui, de par la forte fréquentation de l'installation, s'abîme rapidement. La Commune a opté pour l'installation d'une pelouse synthétique qui certes constitue un investissement, mais permet de faire sensiblement chuter les coûts d'entretien et d'arrosage. Bien sûr, cette réalisation ne sera possible qu'avec le soutien financier du Conseil départemental.

Enfin, saluons l'implication remarquable des services techniques qui oeuvrent au quotidien pour l'amélioration du cadre de vie des Maussanais. Les douze agents, polyvalents et professionnels font preuve d'une impeccable réactivité au service de tous les habitants.

Michel MOUCADEL

V/Président de la commission Agriculture, Environnement et Cadre de Vie
Permanence le lundi de 10h à 12h

La vie des commissions

Les bénévoles du CCFF : *Engagés tout l'été*

A chaque saison, entre le mois de juin et la mi-septembre, ils donnent de leur temps sans compter. Les douze bénévoles du Comité Communal Feux de Forêt (CCFF) connaissent le massif forestier comme leur poche et y patrouillent chaque jour. Au cours de l'été 2017, ils ont ainsi réalisé 620 heures de surveillance. Si un véhicule est mobilisé quotidiennement, les jours classés en risque incendie « très sévère », un second engin complète le dispositif. La commune souhaite ici témoigner de sa grande gratitude pour le travail des bénévoles effectué pour la préservation des massifs. Leur rôle indispensable consiste essentiellement à intervenir au plus vite en cas de départ de feu mais également à informer et à sensibiliser les visiteurs à cet environnement vulnérable, en particulier les jours où les massifs sont interdits d'accès par arrêté préfectoral. Cet été, le CCFF a été très sollicité compte tenu d'une forte sécheresse et des nombreux jours venteux. Fort heureusement, la commune n'a eu aucun départ de feu à déplorer. Rappelons que pour compléter son action, le CCFF avait réalisé au printemps des contrôles visant à s'assurer que les propriétaires des maisons dites « à risque » situées à proximité ou en bordure de massif aient respecté les obligations légales de débroussaillage visant à protéger les biens et les personnes.



Les conditions climatiques particulières constatées cet été ont également eu des conséquences sur l'ouverture de la chasse. Prévues initialement le dimanche 10 septembre, elle a dû être reportée au dimanche suivant à cause d'un risque incendie « très sévère » ce jour-là dans les massifs. La chasse a néanmoins ouvert normalement en plaine. Malgré une année 2016 difficile, le petit gibier est en quantité satisfaisante pour cette saison tout comme le sanglier pour lequel les battues ont débuté le 9 septembre. Notons que le lâcher de 50 faisans à destination des anciens, offert et organisé par la municipalité s'est déroulé le 14 octobre. Une belle saison de chasse en perspective !

Marc FUSAT

V/Président commission Gestion des risques, Chasse et Pêche, CCFF
Permanence le vendredi de 10h à 12h

Vie associative : *Les associations font découvrir leurs activités*

Avec une cinquantaine d'associations, le tissu local est très bien pourvu en animations et activités sportives et culturelles. Preuve de ce dynamisme, la journée des associations qui se déroule chaque année en septembre, permet aux bénévoles de communiquer sur leurs activités et d'attirer de nouveaux adhérents. Formidable vitrine pour ces structures, ce rendez-vous s'est déroulé le 2 septembre dernier pour la première fois sur une demi-journée, de 9h30 à 13h.



Une vingtaine d'associations a ainsi répondu présente sur la place Laugier de Monblan qui a vu converger les visiteurs allant de stand en stand au gré de leur intérêt. Des démonstrations sportives et musicales ont ponctué ce temps d'échange indispensable entre les associations et leurs futurs adhérents. Cette demi-journée fut également l'occasion de mettre à l'honneur les entreprises qui, par la publicité qu'elles apposent sur le véhicule, permettent la mise à disposition d'un mini-bus de 9 places aux associations.

Leurs déplacements et visites en lien avec leurs activités s'en voient ainsi grandement facilités. Un engagement des entreprises qui valait bien un bel apéritif offert sur la place !

Toujours dans le domaine associatif, il sera d'ailleurs bientôt l'heure de penser au retrait des dossiers de demande de subventions pour l'année 2018. Les associations pourront venir les retirer en mairie dès le 19 décembre ou télécharger le document sur le site internet de la mairie.

Les demandes seront closes le 15 février avant que les dossiers ne soient examinés et les décisions d'attribution votées en Conseil municipal avant le 31 mars 2018. Tenez-vous prêts !

Christian TEISSEIRE

Délégué à la vie associative
Permanence le lundi de 14h30 à 16h

Affaires sociales : Pleins feux sur la solidarité

A peine l'automne est-il installé que nous voici déjà à l'orée des Fêtes de fin d'année. Une fois n'est pas coutume, le traditionnel repas des Aînés, réservé aux plus de 70 ans, aura lieu à la salle Agora, non pas un samedi, mais le mardi 12 décembre avec une distribution de colis de Noël le jour même ou le jeudi 14 décembre (salle du rez de chaussée de la mairie de 9h à 12h) pour ceux qui n'auraient pu assister au banquet. Un courrier dans ce sens a été adressé aux personnes concernées, leur demandant, pour une meilleure organisation, de bien vouloir y répondre au plus tard le 17 novembre. Mais, pour le cas où certaines d'entre elles ne l'auraient pas reçu, il leur est recommandé de bien vouloir se faire connaître, si possible avant cette date butoir, auprès du secrétariat du Maire.



La Mutuelle Village « Ma Commune, Ma Santé » séduit de plus en plus de Maussanais grâce à l'éventail des formules proposées par chacune des mutuelles faisant partie du dispositif.

Outre sa mission spécifique de soutien aux usagers les plus fragiles, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) continue de les accompagner dans leurs démarches administratives.

Dans le cadre du déclenchement éventuel d'un plan neige succédant à celui du plan canicule de cet été, il est vivement conseillé à toute personne vulnérable de plus de 65 ans ou handicapée de bien vouloir s'inscrire en Mairie, sur un registre nominatif afin de pouvoir bénéficier gratuitement d'une veille téléphonique.

Par ailleurs, la téléassistance offre aussi une aide efficace destinée aux personnes isolées. Grâce à l'action du Conseil départemental, le montant de la participation est limité à 10 € par mois.

L'agenda des diverses permanences de l'action sociale est consultable à l'accueil de la Mairie ou sur son site.

Yves LOPEZ
V/Président

Affaires sociales : Permanence les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 10h à 12h
Culture, Patrimoine et Traditions :
Permanence les 2^e et 4^e mercredis du mois de 10h à 12h

Commerces : Fréquentation au beau fixe



La saison estivale s'est clôturée par un magnifique mois de septembre qui a confirmé la tendance constatée par les professionnels : les visiteurs ont répondu présents avec une fréquentation et une consommation toujours au beau fixe. Bonne nouvelle : l'attractivité de notre village ne se dément pas ! On aime y flâner, s'y attabler et y faire ses emplettes.

Pour preuve, des commerces s'y installent régulièrement dans des spécialités qui, ailleurs en France (mais pas à Maussane-les-Alpilles !), rencontrent parfois des difficultés comme la fromagerie et la poissonnerie. Nos commerçants osent et innovent en privilégiant toujours la qualité et le service. Un gage de réussite pour leurs établissements et la garantie pour les consommateurs de trouver un maximum de diversité commerciale à quelques minutes de chez eux.

Ainsi à Maussane-les-Alpilles, le commerce de proximité se porte comme un charme et si nous ne disposons pas d'un centre commercial, nous avons un centre-village formidable qui témoigne d'une belle vitalité. Des commerces du centre auxquels s'ajoutent ceux de la zone de la Capelette venant compléter une offre déjà très fournie. C'est ce qui fait notre force et prouve notre dynamisme. Là où l'économie de proximité est florissante, il y a de la vie et de l'animation. Et n'oublions pas que les commerces sont également de formidables pourvoyeurs d'emplois pérennes : 900 emplois à l'année pour notre seul village de 2200 habitants ! Un chiffre qui atteint même le millier avec le recours aux saisonniers durant l'été.

Jean Christophe CARRÉ
V/Président de la commission Urbanisme et Développement économique
Permanence le lundi de 14h30 à 16h

RAPPEL

Les responsables des lieux recevant du public (dont les commerces) qui ne se sont pas encore mis en conformité avec la réglementation relative à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, peuvent encore retirer un dossier en mairie. La date limite (le 21 septembre 2016) étant largement dépassée, les contrevenants s'exposent, en cas de contrôle, à des amendes des services de l'Etat.

Comptes-rendus des conseils municipaux

Séance : du mardi 23 mai 2017

Ouverte à 20h10,
clôturée à 21h30

1. Approbation d'une convention entre la Commune et le SMED 13 : programme FACE AB 2017 Renforcement HT/BT.
Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents

2. Modification du tableau des effectifs communaux.
Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents

3. Autorisation de paiement d'heures supplémentaires exceptionnelles.
Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents

4. Avis sur la mise en œuvre de servitudes d'utilité publique ancien site de stockage de déchets non dangereux.
Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents

5. Convention de mise à disposition de locaux à l'association L'arbre des enfants, ALSH, été 2017.
Rapporteur : Christian TEISSEIRE
à l'unanimité des membres présents

6. Approbation d'une convention avec la Région concernant l'organisation des transports scolaires.
Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des membres présents

7. Cession de parcelles rue Charles Piquet.
Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des membres présents

8. Tirage au sort de la liste préparatoire au Jury d'Assises.
Rapporteur : Jack SAUTEL

9. Distribution du bulletin municipal.
Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents

10. Octroi de la protection fonctionnelle.
Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des membres ayant pris part à la délibération et au vote, Messieurs SAUTEL et LOPEZ personnellement intéressés quittent la salle pour ce point, et n'ont pas participé ni à la délibération, ni au vote

11. Approbation du dispositif « Saison 13 » avec le Conseil Départemental 13 au titre de 2017/2018.
Rapporteur : Yves LOPEZ
à l'unanimité des membres présents

12. Autorisation de dépôt d'une demande d'autorisation de pose d'enseigne sur la Médiathèque Benjamin Priaulet.
Rapporteur : Yves LOPEZ
à l'unanimité des membres présents

13. Fixation des tarifs de la piscine municipale saison estivale 2017.
Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON
à l'unanimité des membres présents

14. Avis de la commune sur le projet de SCOT du Pays d'Arles.
Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des membres présents

Séance : du jeudi 6 juillet 2017

Ouverte à 20h10,
clôturée à 22h11

1. Approbation d'une convention de mise à disposition de services entre la Commune et la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles dans le cadre de la collecte des déchets des festivités.
Rapporteur : Alexandre WAJS
à l'unanimité des membres présents

2. Abrogation de la délibération n°2006/07/06/07 concernant la délivrance des bons d'aide en nature pour les indigents.
Rapporteur : Yves LOPEZ
à l'unanimité des membres présents

3. Approbation de la promesse unilatérale d'achat entre la commune et la SAFER.
Rapporteur : Michel MOUCADEL
à l'unanimité des membres présents

4. Règlement de la chasse campagne 2017/2018.
Rapporteur : Marc FUSAT
à l'unanimité des membres présents

5. Approbation contrat d'affiliation multi services entre la Commune et la fédération départementale de chasse.
Rapporteur : Marc FUSAT
à l'unanimité des membres présents

6. Organisation de la semaine scolaire année 2017/2018.
Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des membres présents

7. Subvention exceptionnelle à l'association l'Arbre des Enfants.
Rapporteur : Christian TEISSEIRE
à l'unanimité des membres présents

8. Fixation du tarif d'occupation du domaine public : manifestation organisée par « Au Bon Vieux Temps ».
Rapporteur : Yves LOPEZ
à l'unanimité des membres ayant pris part à la délibération et au vote, Monsieur Francis FERRER personnellement intéressé quitte la salle pour ce point, et n'a pas participé ni à la délibération, ni au vote

9. Avis de la commune sur l'arrêt du projet de PLU de la Commune du Paradou.
Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des membres présents

10. Droit de préemption urbain.
Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des membres présents

11. Approbation du zonage d'assainissement des eaux pluviales.
Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des membres présents

12. Approbation du Plan Local d'Urbanisme.
Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
à la majorité des membres présents, deux abstentions Mesdames COUDERT et procuracy CALLET

13. Autorisation de dépôt d'une demande d'autorisation de pose d'enseigne Office du Tourisme.
Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON
à l'unanimité des membres présents

14. Convention de location de la salle municipale dans le cadre des expositions été 2017.
Rapporteur : Yves LOPEZ
à l'unanimité des membres présents

15. Transfert compétence eau potable à la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles : clôture budget annexe de l'eau, reprise des résultats au budget général et mise à disposition des biens.
Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents

**Information relative à la délégation Jeunesse, Sport et Vie Associative :
Pour des raisons professionnelles, M. Christian Teisseire a souhaité prendre du recul sur ses délégations ; il est remplacé dans l'exercice de celles-ci par Jean-Christophe Carré.
Prochain conseil municipal, le 30 novembre à 20heures.**

Séance : du jeudi 14 septembre 2017

Ouverte à 20h10,
clôturée à 22h

1. Dépôt d'un dossier de la Marque Qualité Tourisme.

Rapporteur : Madame Christine GARCIN-GOURILLON
à l'unanimité des membres présents

2. Dépôt du dossier de classement de l'office de Tourisme en catégorie I.

Rapporteur : Madame Christine GARCIN-GOURILLON
à l'unanimité des membres présents,

3. Condition de mise à disposition de la salle Agora à l'association « Les Vignerons de l'AOP Les Baux de Provence ».

Rapporteur : Madame Christine GARCIN-GOURILLON.
à l'unanimité des membres présents,

4. Modification du tableau des effectifs communaux.

Rapporteur :
Monsieur Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des membres ayant pris part à la délibération et au vote, Monsieur Jack SAUTEL (et pour la procuration de Mireille AMPOLLINI) personnellement intéressé sort de la salle et ne prend pas part à la délibération et au vote,

5. Approbation d'une convention entre la Commune et France Télévisions - indemnisation d'occupation de salles.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents

6. Transfert de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) au SMED 13.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

7. Approbation du rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, CLECT, de la Communauté de communes Vallée des Baux - Alpilles.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.
à l'unanimité des membres présents,

8. Communication du rapport d'activité annuel au titre de 2016 du Syndicat Intercommunal du Vigueirat et de la Vallée des Baux, S12VB.

Cette présentation ne donne pas lieu à un vote

9. Approbation convention entre la Commune de Maussane les Alpilles et l'association « l'arbre des enfants » relative à la mise à disposition de locaux municipaux pour le centre de loisirs sans hébergement.

Rapporteur :
Monsieur Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des membres présents,

10. Approbation du transfert en pleine propriété des parcelles cadastrées BW 6 (A et B) et BW 13 sur la Commune d'Eygalières et de la parcelle cadastrée BO 46 sur la Commune d'Aureille.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents

11. Reprise partielle des résultats du budget eau potable par la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles, CCVBA.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

12. Modification des statuts de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles, CCVBA, pour le transfert de la compétence obligatoire GEMAPI et rattachement de la gestion des eaux pluviales à la compétence assainissement.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

13. Approbation d'une convention, entre la Commune et la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles, CCVBA, portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour l'implantation des Points d'Apport Volontaires, PAV.

Rapporteur :
Monsieur Alexandre WAJS
à l'unanimité des membres présents,

14. Devenir de la piscine municipale suite au rendu de la phase « audit et préconisation » de l'étude du cabinet D2X International.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents

15. Motion de soutien à l'EHPAD « Vallée des Baux » dans le cadre du risque de dégradation de la qualité de la prise en charge en EHPAD public et sur l'impact en termes d'emplois dans ces établissements.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents

Séance : du jeudi 28 septembre 2017

Ouverte à 20h00,
clôturée à 22h05

1. Décision modificative budgétaire n° 2017/01 budget général de la commune.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents

2. Mission de maîtrise d'œuvre en vue de la mise aux normes et réaménagement de la piscine municipale. Adoption du coût prévisionnel et demande d'aide exceptionnelle auprès du Conseil Départemental 13.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents

3. Octroi d'un complément de subvention à l'association « l'Arbre des Enfants » centre de loisirs sans hébergement.

Rapporteur :
Monsieur Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des membres présents

4. Mise aux normes et extension de la crèche : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des membres présents

5. Mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents

6. Complément à la délibération du 22 Octobre 2015 fixant la liste des emplois et conditions d'occupation des logements de fonction.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents

7. Approbation convention d'objectif triennale entre la Commune et son Office de Tourisme.

Rapporteur : Madame Christine GARCIN-GOURILLON
à l'unanimité des membres présents

8. Réhabilitation d'une chaufferie collective avec chaudière biomasse et raccordement au réseau de chaleur existant : Adoption du cout de l'opération et demande de subvention au Conseil Régional PACA.

Rapporteur : Michel MOUCADEL
à l'unanimité des membres présents

9. Institution de la taxe d'habitation sur les logements vacants

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents

10. Reconduction des tarifs et modalités inhérentes à la taxe de séjour et taxe de séjour forfaitaire.

Rapporteur :
Christine GARCIN-GOURILLON
à l'unanimité des membres présents

Boulangerie Faugères

Kévin Faugeres et Kali Haddada perpétuent la tradition du bon pain. La boulangerie Faugères, ce sont aussi des pâtisseries, des préparations traiteur et des sandwiches.

84, avenue de la Vallée des Baux, 04 90 54 32 85



La Fromagerie de Maussane

À la Fromagerie de Maussane-les-Alpilles, ouverte en avril dernier, le maître des lieux marie avec goût et savoir-faire fromages et vins, avec en prime des conseils de dégustation avisés.

94, avenue de la Vallée des Baux, 09 50 94 14 89



Restaurant O-Sushi Bar

La carte du O-Sushi Bar décline toutes les préparations traditionnelles de la cuisine japonaise en s'autorisant, aussi, quelques fantaisies culinaires. Ouvert en septembre, ce nouveau restaurant accueille sa clientèle sur place mais l'on peut aussi commander et emporter !

71, avenue de la vallée des Baux, 04 86 63 13 47



Le potager de Lisa

Une nouvelle enseigne de restauration proposant des préparations saines et goûteuses : jus de fruits frais, salades à composer soi-même, quiches, cakes, soupes et tartes maison. On y déguste également des cafés, thés et capuccinos.

49, Av. de la Vallée des Baux, 04 90 99 59 15 - 09 67 13 18 36



De nouveaux commerces ouverts récemment sur la commune témoignent du beau dynamisme économique de Maussane-les-Alpilles qui continue de séduire de nombreux commerçants. En s'installant ici, ils contribuent à l'attractivité du village. Bienvenue à eux !

« Marque Qualité Tourisme » : L'Office de Tourisme obtient la marque

Cette récompense est une véritable fierté pour l'équipe du Tourisme et une preuve de son engagement envers ses partenaires touristiques et institutionnels. Services améliorés, nouvelles procédures, remise en question, la démarche est positive et les bénéfices se font déjà ressentir.

Crime à Maussane : *Un tournage au cœur des Alpilles*

L'un des téléfilms vedette de France 3 « Crime à... » a posé ses caméras sous le soleil de Maussane-les-Alpilles pendant près d'un mois. Du 8 juin au 5 juillet dernier, le tournage de « Crime dans les Alpilles » a investi quelques lieux emblématiques de la commune : place du marché, petit lavoir, place Laugier de Monblan... Pas si étonnant de planter le décor par ici puisque le réalisateur Eric Duret et l'auteur du scénario Jean Falcuete font enquêter leur duo emblématique d'acteurs au cœur du monde oléicole. L'occasion de reconnaître un bon nombre de paysages familiers.



Olivier Chantraine : *Biscuitier et... écrivain !*



De nombreux Maussanais connaissent Olivier Chantraine, le Pdg d'A&O, entreprise qui fabrique des biscuits salés et sucrés bio et sans gluten. Si l'on a déjà croqué dans ces préparations savoureuses et croustillantes, on sait moins en revanche qu'Olivier Chantraine

a une autre passion, l'écriture à laquelle il s'adonne depuis 2014. Le patron de la biscuiterie vient en effet d'éditer son premier roman chez Gallimard « *Un élément perturbateur* ». Sorti le 24 août, son opus est déjà très remarqué dans le monde de l'édition puisqu'il a reçu le 9 octobre dernier le prix Brassens.

Les édifices : *Mis en lumière le 1^{er} décembre*

Un rendez-vous à ne pas manquer le vendredi 1^{er} décembre à 19h puisque de nombreux édifices ainsi que la place Laugier de Monblan se pareront de leurs habits lumineux pour célébrer les futures festivités de Noël. Des illuminations où tous sont les bienvenus tandis qu'un vin chaud sera offert aux visiteurs. A 20h, un concert gratuit de musique sacrée en l'église Ste Croix clôturera la soirée.

Bienvenue au père Joseph

Le père Joseph a pris la tête de l'unité pastorale de la Vallée des Baux le 01/09/2017. Ce prêtre de 39 ans, né en Inde, installé en France depuis 9 ans a désormais la charge d'organiser les cérémonies et de gérer l'ensemble des paroisses du secteur. Nous lui souhaitons la bienvenue ! Informations / RDV : 06 78 17 51 91.

Trois postes à pourvoir...

La municipalité va prochainement procéder à trois recrutements :

- Aide bibliothécaire mi-temps. Poste à pourvoir pour décembre 2017. Candidature à adresser à M. le Maire au plus tôt.
- Rappel :
 - Agent d'accueil polyvalent à l'Office de Tourisme et au camping. Entrée en fonction au 15 janvier 2018.
 - Agent d'entretien polyvalent au camping. Prise de poste au 1^{er} février 2018.

Les candidatures pour ces deux derniers postes sont à adresser à M. le Maire avant le 24 novembre. Plus d'informations sur www.cdg13.com (rubrique bourse de l'emploi).

En bref...

DÉPART DU PÈRE ROBERT. Le père Robert, qui a officié de nombreuses années à la paroisse de Maussane-les-Alpilles, a dernièrement rejoint celle de Simiane. Nous lui souhaitons pleine réussite dans sa nouvelle affectation et lui adressons nos sincères remerciements pour son engagement au service des Maussanais.

LE DIACRE HENRI GRANGE NOUS A QUITTÉS. Henri Grange bien connu de tous les Maussanais, nous a quittés le 18/09/2017. Nous tenons à témoigner notre reconnaissance pour l'implication dont il a toujours fait preuve au service des habitants et présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

LA COMMUNE PRIMÉE PAR VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2017. Le jury départemental du concours Bouches du Rhône en Paysages a primé le circuit « Curieuse Balade » présenté par l'Office de Tourisme. Nous vous invitons à découvrir ce parcours qui vous dévoilera curiosités et patrimoine insolite. Tout ce que vous n'avez jamais soupçonné de notre village !

ENIGME. D'où la photo de l'Église Sainte-Croix en page de couverture a-t-elle été prise ? Exprimez-vous sur la page facebook de la Commune. Réponse dans le prochain numéro.

CIMETIÈRE. 4 nouvelles fontaines ont été installées afin de faciliter l'approvisionnement en eau.

Contexte et incertitude

Maussane-les-Alpilles comme toutes les collectivités est confrontée à la baisse drastique de la dotation de fonctionnement qui lui est versée annuellement par l'Etat (de 226 000 € en 2013 à 48 000 € en 2017), aux transferts de charges déguisés (fin de l'instruction des permis de construire par les DDTM, activités périscolaires, fin de l'aide aux emplois aidés etc...) et maintenant au flou qui entoure notre avenir tant sur le plan institutionnel (Métropole fusionnée avec le Département ?) que fiscal (conséquences de la réforme à venir de la taxe d'habitation).

Ce contexte nous impose une réflexion quant au coût des différents services publics offerts aux usagers et c'est dans ces conditions que nous avons ouvert une réflexion à l'automne 2016 sur le devenir de la piscine municipale. Son coût de fonctionnement était de 65 000 € pour 3 mois et la fréquentation par le contribuable maussanais (qui la finance en grande partie) très en retrait par rapport aux usagers « extérieurs ». D'autre part, compte-tenu que le site nécessite des mises en conformité imposées par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et par la réglementation sur l'accessibilité d'environ 250 à 300 000 € HT, il avait été évoqué l'idée de faire une pause en 2017 sur l'ouverture de la structure et de mener une réflexion quant à son devenir.

➤ L'année 2017

La réflexion menée par la Commune sur le devenir du site et la possibilité qu'elle n'ouvre pas en 2017 a suscité la création d'un collectif rassemblant des usagers de cet équipement.

La commune a décidé en mars 2017 de créer un comité consultatif rassemblant les élus de toutes les sensibilités ainsi que deux représentants de ce collectif.

Le travail de ce comité en terme de propositions – combiné à l'obtention au final, d'une dérogation de l'ARS pour reporter d'un an le programme de travaux – a permis de maintenir l'ouverture de notre piscine en 2017.

Si les mesures mises en place (*renforcement sensible de l'augmentation des tarifs principalement en direction des « extérieurs », changement du système de tickets, changement du mode de gestion de l'entretien des locaux*), ont eu des effets positifs (notamment l'augmentation du chiffre d'affaires de l'ordre de 10 000 €) elles n'ont pas permis d'atteindre ou ne serait-ce que d'approcher le cap des 30 000 € de coût d'exploitation annuel que s'était fixé le comité consultatif.



Le premier bilan réalisé par ce même comité consultatif dès le 12 septembre dernier, a conclu unanimement que toutes les marges de manœuvre pour diminuer le coût de fonctionnement avaient été mises en œuvre. L'audit du cabinet D2X international, mandaté par la Commune, confirme cette conclusion et indique que, globalement, l'équipement est bien géré et a un coût inférieur à la moyenne observée par ailleurs.

A titre d'exemple, nous pensons que le levier « tarification » a été poussé à son maximum, puisque malgré une saison particulièrement favorable au niveau météo, l'année 2017 aura enregistré 15 311 entrées payantes pour 17 084 l'année précédente.

➤ Pistes pour l'avenir

La position de la Commune n'a pas varié depuis le démarrage de la

réflexion il y a maintenant 1 an : ne réaliser des investissements lourds de mise aux normes sur le site qu'à la condition que parallèlement le coût de fonctionnement s'abaisse aux alentours de 30 000 €.

Telle était l'autre mission que la Commune a assigné au cabinet D2X international au-delà de l'audit de l'existant... Même si leur mission n'est pas achevée, il en ressort à ce jour qu'il existe des pistes sérieuses pour requalifier

en partie le site (remplacement de la pataugeoire par des jeux d'eau, aménagement d'équipements de balnéothérapie dans les bassins entre autre) et lui permettre d'abaisser son coût de fonctionnement annuel autour de 25 à 30 000 € tout en diversifiant les activités et services proposés.

Cette solution (qui reste à affiner) nécessitera toutefois un investissement supérieur à 500 000 €, ce qui impliquera, pour qu'elle puisse être mise en œuvre, un engagement substantiel du Conseil départemental notamment.

En synthèse, les perspectives d'avenir telles qu'elles ont été proposées par le comité consultatif du 12 Septembre dernier, puis, validées par le conseil municipal à l'unanimité

le 14 Septembre sont :

- Mise en service (probablement en 2019) d'un équipement mis aux normes et réadapté (jeux d'eau, balnéo etc...) si le cabinet D2X international nous confirme bien dans son rendu final que la diminution du coût annuel de fonctionnement autour de 25 à 30 000 € est un objectif parfaitement réaliste et réalisable, et si nos partenaires s'engagent de manière substantielle dans le financement du coût d'investissement.

- En attendant, pour 2018, maintien du fonctionnement de la piscine dans sa configuration actuelle, si nous arrivons à convaincre les services de l'Etat de repousser d'une nouvelle année les travaux de mise aux normes. Nous aurions donc alors comme argument la présentation d'un projet ambitieux et rationnel sur le plan de son coût de fonctionnement à mettre en service en 2019.

Quand Maussane est devenu Maussane-les-Alpilles

Si nous sommes encore nombreux, pour évoquer le village, à parler de Maussane « tout court » par commodité ou par rapidité, il fut un temps où le nom de la commune n'était pas associé à celui de son territoire à savoir « les Alpilles ». Le choix de faire de Maussane, Maussane-les-Alpilles, opéré dans les années 60, ne doit pourtant rien à une quelconque fantaisie des élus de l'époque. S'il a alors été décidé d'ajouter la référence aux Alpilles c'est pour éviter bien des tracasseries auxquels étaient confrontés les habitants de l'époque ! Flash back.

Ah... ces quelques inversions de lettres, fautes de frappes et autres coquilles... Comme elles ont pu jadis empoisonner le quotidien des Maussanais ! On ne comptait effectivement plus les confusions dans le courrier avec des communes au nom présentant des similitudes avec celui de Maussane. Il y avait Maussans en Haute-Saône, Massanes dans le Gard, Marsane dans la Drôme et même plus proche, Maillane dans les Bouches-du-Rhône. Les documents administratifs officiels n'échappaient pas non plus aux erreurs. C'est ainsi que des habitants de Maussane, au regard des confusions présentes sur leurs papiers d'identité se retrouvaient parfois nés ou ayant vécu dans un tout autre village que le leur ! Des situations jugées si exaspérantes que le maire Charles Piquet - qui présida aux destinées du village de 1953 à 1977 - décida de prendre le taureau par les cornes en 1966. Précisément le 26 juin de cette année-là, le conseil municipal se réunit avec la ferme intention de régler le problème et de trouver la manière la plus adaptée de nommer le village afin de faire cesser les approximations. Et après quelques discussions, l'affaire fut entendue pour lancer le chantier du changement de nom. Le registre des délibérations de ce fameux jour fait ainsi état de la teneur des échanges : « la question se pose de savoir de quelle manière il conviendrait de différencier nettement notre commune de celles qui portent un nom présentant une certaine analogie de son et auquel il

est donné souvent, comme cela a été constaté la même orthographe. Or, il est d'usage, en pareille matière de faire suivre le nom principal de la commune d'un substantif ou d'un qualificatif rappelant l'un des éléments essentiels, tel par exemple sa situation géographique qui donne à la localité son caractère propre. Or, notre commune est située en grande partie dans les Alpilles, région où d'ailleurs, se localise son expansion ». Et c'est donc tout naturellement qu'il fut jugé judicieux d'accoler « les Alpilles » à « Maussane ». Il fallut néanmoins consulter le Conseil général et formuler la demande auprès du Conseil d'Etat avant que la décision soit définitivement entérinée avec la publication au journal officiel le 14 février 1968. Dès lors, le courrier arriva à bon port ! Ce changement, s'il régla les confusions épistolaires et administratives, ravit également les professionnels du tourisme de l'époque. Interrogés dans un article du Méridional daté de l'hiver 1968, des hôteliers et restaurateurs se réjouissaient de la décision. Ils y voyaient une manière judicieuse de se différencier de l'imposante voisine des Baux-de-Provence qui avait tendance à capter une bonne partie de la clientèle touristique. Une façon de personnaliser le village, de faciliter l'identification de Maussane-les-Alpilles dans le reste de la France et à l'étranger et de confirmer son ancrage profond dans les Alpilles. Un terroir au cœur d'une Provence qui faisait rêver alors, comme elle continue de séduire aujourd'hui.

Ci-contre : Le Méridional, édition du 16 février 1968.

The collage features a central headline: "Maussane, 'capitale de la Vallée des Baux' affirme sa personnalité en devenant MAUSSANE-LES-ALPILLES". Below this, there are several columns of text and photographs. One prominent photo shows a man in a suit, likely a local official. Another photo shows a group of people, possibly the municipal council. The text includes sections like "Les projets de la municipalité" and "Point de vue commercial". The overall tone is celebratory and informative, documenting the official change of the commune's name.

est donné souvent, comme cela a été constaté la même orthographe. Or, il est d'usage, en pareille matière de faire suivre le nom principal de la commune d'un substantif ou d'un qualificatif rappelant l'un des éléments essentiels, tel par exemple sa situation géographique qui donne à la localité son caractère propre. Or, notre commune est située en grande partie dans les Alpilles, région où d'ailleurs, se localise son expansion ». Et c'est donc tout naturellement qu'il fut jugé judicieux d'accoler « les Alpilles » à « Maussane ». Il fallut néanmoins consulter le Conseil général et formuler la demande auprès du Conseil d'Etat avant que la décision soit définitivement entérinée avec la publication au journal officiel le 14 février 1968. Dès lors, le courrier arriva à bon port ! Ce changement, s'il régla les confusions épistolaires et administratives, ravit également les professionnels du tourisme de l'époque. Interrogés dans un article du Méridional daté de l'hiver 1968, des hôteliers et restaurateurs se réjouissaient de la décision. Ils y voyaient une manière judicieuse de se différencier de l'imposante voisine des Baux-de-Provence qui avait tendance à capter une bonne partie de la clientèle touristique. Une façon de personnaliser le village, de faciliter l'identification de Maussane-les-Alpilles dans le reste de la France et à l'étranger et de confirmer son ancrage profond dans les Alpilles. Un terroir au cœur d'une Provence qui faisait rêver alors, comme elle continue de séduire aujourd'hui.

A Maussane-les-Alpilles : L'été rime avec festivités !

Les événements qui marquent le calendrier festif de Maussane-les-Alpilles traduisent la volonté de faire vivre et perdurer les traditions via ces instants chaleureux où toutes les générations se côtoient. Ces temps forts participent à la cohésion du village, rassemblent tous les habitants, concourent également à la transmission de notre identité provençale et véhiculent une formidable image de la commune.

Comme le disait le regretté André Blanc, dit « Bombi » : « il faut maintenir les fêtes et les traditions car ces instants de convivialité resserrent les liens et permettent à tous de s'amuser gratuitement ».

Trois événements majeurs ponctuent la saison estivale, auxquels la municipalité contribue notamment par le biais d'un budget adapté et des subventions allouées aux associations participantes. Des instants de convivialité auxquels il est important de s'associer tant chacun d'eux participe à la préservation des traditions et à leur indispensable transmission auprès des plus jeunes. Le tout, bien sûr, dans le respect de notre identité provençale.

Chaque année, trois jours d'animations sont consacrés aux festivités du 14 juillet durant lesquels la municipalité engage des orchestres pour animer les apéritifs et le bal en soirée ; tandis que le Club Taurin de la Vallée des Baux chapeaute le bœuf gardian servi pour l'occasion ainsi que les animations taurines qu'il co-finance avec la municipalité. Des moments chaleureux, à partager en famille et entre amis, où tous les âges se côtoient dans une joyeuse ambiance.



Les quatre journées de la fête votive autour du 15 août se déroulent dans ce même esprit. Les orchestres musicaux donnent le la, et le village vit au rythme des animations taurines. Abrivado, courses et spectacles taurins illustrent nos traditions provençales et contribuent à les faire connaître aux plus jeunes et aux visiteurs toujours plus nombreux. L'occasion de prendre part à l'aïoli organisé par l'ESVB ou aux concours de pétanque de la Boule Ovale.

Idem pour « Le Temps retrouvé » qui se tient chaque 4^e dimanche d'août. Faire revivre Maussane-les-Alpilles au début du XX^e siècle via des groupes folkloriques costumés, la reconstitution de vieux métiers et jeux anciens, c'est montrer à toutes les générations comment l'on vivait jadis et l'importance de transmettre ces connaissances sur notre passé. Ces temps forts qui drainent des milliers de

visiteurs qui s'attablent volontiers dans les bars et restaurants et flânent dans les commerces, contribuent également à booster l'économie locale et à développer l'attractivité du village.

Cet été, hélas, la course de trottinettes que la FNACA organise habituellement n'a pas pu avoir lieu, le président de l'association étant souffrant. Nous profitons de l'occasion pour le remercier de son implication depuis de nombreuses années, tout comme les bénévoles qui l'entourent. Nous espérons tous pouvoir remettre la course de trottinettes au programme de 2018 à condition que de nouvelles bonnes volontés se manifestent. Avis aux volontaires !

Pour garantir le dynamisme de nos manifestations, les associations ont besoin de sang neuf afin d'aider les bénévoles déjà très investis. N'hésitez pas à rejoindre les rangs de ceux qui donnent de leur temps pour la vie du village !

LE « TEMPS RETROUVÉ » EN CHIFFRES :

- 10 à 12 000 : le nombre de visiteurs présents pour la journée du « Temps retrouvé » lors de la 21^e édition d'août dernier. Un succès qui ne se dément pas d'année en année !
- 50 : nombre d'exposants et créateurs au marché artisanal du « Temps retrouvé »
- 250 : nombre de participants, groupes folkloriques et associations
- 95 : le nombre de participants bénévoles investis durant la journée dont 1/3 de Maussanais.

UN ACCOMPAGNEMENT DE LA MAIRIE

Si la tenue des principaux temps forts de la vie festive repose sur l'implication de nombreuses associations et de leurs bénévoles qui savent se retrousser les manches et ne comptent pas leurs heures, la municipalité se tient à leurs côtés pour faciliter l'organisation de ces rendez-vous.

➤ Des travaux de voirie pour la sécurité des usagers

Cette première moitié de mandat a été marquée par la réalisation de nombreux travaux au sein de la commune. Notons ainsi dès 2014 en collaboration avec le Département, la sécurisation de l'avenue Frédéric Mistral qui s'est poursuivie



en 2015 avec une attention portée sur l'avenue Général De Gaulle (avec la création d'une piste cyclable et piétonnière) (Dépense 460 514 € TTC / Subvention Conseil départemental 282 885 €). Tout récemment a débuté le chantier du rond-point sur la RD27 (dépense prévisionnelle 388 970 € TTC / subvention Conseil départemental 230 150 €). Un engagement tenu pour le confort et la sécurité des usagers et des riverains.



➤ La clim' et le wifi à l'école

Parmi les actions menées pour l'éducation, figure l'installation à la rentrée 2015 de la climatisation réversible dans les classes, un confort très apprécié tant par les écoliers que leurs enseignants. Ces travaux d'un montant de 80 893 € TTC ont été subventionnés par le Conseil départemental à hauteur de 53 929 €. Notons également en 2016, la création d'une « classe mobile » de 15 ordinateurs portables et l'installation d'une connexion Wifi dans chaque classe (dépense 42 701 € TTC / Subvention de l'Etat 12 455 €). Au cours de cette même rentrée, un règlement cantine a été élaboré, permettant d'établir les droits et les devoirs du personnel et des jeunes usagers ; tandis qu'un second service a été mis en place pour équilibrer la tenue des repas des quelque 200 demi-pensionnaires. Enfin, l'élu en charge de l'éducation, organise une rencontre trimestrielle avec les parents d'élèves pour des échanges directs et constructifs.

En cette fin d'année 2017, nous souhaitons faire le point sur les actions menées depuis le début de cette mandature. Parmi elles, figurent de nombreux engagements forts tenus par la municipalité dans l'intérêt général. Soucieux du bien-être et de la sécurité des Maussanais, nous œuvrons quotidiennement à l'amélioration du cadre de vie et à la préservation de notre exceptionnel environnement. Nos projets sont portés en direction de tous : la jeunesse, l'ensemble de nos habitants et acteurs locaux pour continuer de faire de Maussane-les-Alpilles, un village où il fait bon vivre et travailler.

➤ 20 activités périscolaires



Dès 2014, la commission Education a planché sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Elle s'est traduite par la création de 20 activités à destination des écoliers du groupe scolaire Charles Piquet. De nombreuses activités sportives, culturelles et musicales se sont déroulées jusqu'à la rentrée 2016, du lundi au vendredi de 15h15 à 16h30. En 2016, elles ont eu lieu les mardis et vendredis de 15h à 16h. Au cours de ces trois années, la mairie a fait le choix de la gratuité totale afin de ne rien faire peser sur le budget des familles. Conformément aux vœux des parents d'élèves consultés par vote sur le bien-fondé de poursuivre ou non dans cette organisation, il a été décidé de revenir à la semaine de 4 jours pour tous les élèves. Un choix qui a été appliqué dès cette rentrée de septembre 2017.



➤ Objectif zéro phyto

Depuis plusieurs années, la commune a fait des efforts drastiques pour limiter l'utilisation des produits chimiques dans l'entretien des espaces verts, notamment avec l'adoption du fauchage raisonné. L'objectif « zéro phyto » est en passe d'être atteint au cours de l'année 2018. Maussane-les-Alpilles sera ainsi la première commune des Alpilles à établir un diagnostic visant à dresser la liste des besoins en terme d'équipements alternatifs et de bonnes pratiques pour se passer totalement de produits chimiques. Une démarche ambitieuse qui devrait aboutir au printemps prochain.

➤ Deux sanitaires publics flambant neufs



Leur rénovation réalisée en 2015 et 2016 (places Laugier de Monblan et Henri Giraud) a permis l'installation d'un dispositif auto-nettoyant très pratique. Des équipements qui ont contribué à renforcer le bien-être des habitants et des visiteurs. Un plus pour l'image de la commune d'autant que ces WC publics sont particulièrement fréquentés : de juillet 2016 à juillet 2017 pas moins de 16 697 personnes les ont utilisés (hors usage des urinoirs qui ne sont pas comptabilisés) ! Coût de l'opération 201 211 € TTC / Subvention Conseil départemental 60 000 €.

➤ Des économies sur l'éclairage



Un effort a porté sur la réduction des coûts d'éclairage public avec l'installation systématique de lampadaires LED et l'extension notamment du réseau au quartier du Mas d'Astre (2^e tranche : montant 42 924 € TTC / subvention CG13 21 462 € TTC) et au Parc Benjamin Prieulet ; tandis qu'un programme d'enfouissement des réseaux aériens (électriques, téléphoniques, éclairages) a été réalisé en 2014 et piloté par le SMED13 (Syndicat Mixte d'Énergie du Département).

➤ Deux terrains omnisports créés



La fréquentation importante des deux terrains omnisports (city stades) créés en 2016 témoigne d'un fort succès auprès de la population. Dépense 222 751 € TTC / Subvention Etat 42 249 €, subvention Conseil départemental 43 317 €. Pour faciliter la pratique sportive des Maussanais, nous avons également procédé à la rénovation des courts de tennis.



➤ Le camping municipal modernisé

Le camping municipal a fait l'objet d'une attention particulière avec une série de travaux réalisés entre 2014 et 2016 pour un coût de 226 504 € TTC, subventionnés à hauteur de 92 249 € par le Conseil départemental. Il s'agit d'une volonté forte de moderniser cet équipement indispensable à l'attractivité du village. Parmi les actions menées : rénovation de l'espace accueil et d'un bloc sanitaire, installation de capteurs solaires pour la production d'eau chaude des sanitaires... Avec à la clé une réduction significative des consommations énergétiques. La réfection de la salle de détente et bibliothèque a également été réalisée. Les travaux de construction de la piscine au camping Les Romarins, prévus dans le budget 2017, vont débuter courant novembre pour une ouverture en 2018. L'implantation de petits bungalows fera l'objet d'une prochaine réflexion et étude.

› Des actions pour préserver la forêt



L'attention particulière portée à l'environnement de la commune, s'illustre par nos actions en faveur de la préservation de sa forêt. 908 hectares auxquels nous sommes attentifs via la lutte contre les méfaits de la chenille processionnaire du pin et le débroussaillage alvéolaire régulier des secteurs à risque. Chaque été, les bénévoles du CCFF effectuent en moyenne 550 heures de surveillance des massifs. Une action pour laquelle, un second véhicule de patrouille a été acquis en novembre 2016 pour un montant de 63 211 € grâce à une subvention du Conseil départemental de 80 %. Au printemps 2015, la Municipalité a également attribué au CCFF un local afin de faciliter ses opérations. Enfin, des bénévoles organisent chaque année des journées pédagogiques à l'école de Maussane et au collège de Saint-Martin-de-Crau pour sensibiliser les plus jeunes à la préservation de la forêt.

› Le cadre de vie amélioré



Depuis le début de ce mandat, nous avons établi un diagnostic « Environnement » quartier par quartier afin d'avoir une photographie précise des besoins en terme d'amélioration du cadre de vie des Maussanais. Un travail qui permet de confier une feuille de route aux services techniques chargés de procéder aux rectifications concernant par exemple la signalisation, la voirie, le fleurissement...

› Les associations accompagnées

De nouvelles associations voient chaque année le jour sur notre commune, preuve de son dynamisme et de son attractivité. Maussane-les-Alpilles en compte aujourd'hui une cinquantaine dont le nombre d'adhérents avoisine le total des habitants du village ! Elles bénéficient de nombreux équipements communaux et pour la tenue de certaines manifestations, de la mise à disposition de personnels. Pour continuer de les accompagner, l'enveloppe globale des subventions qui leur est consacrée par la Municipalité s'est maintenue malgré une baisse importante des dotations de l'Etat allouées pour le fonctionnement des communes.



› De nouvelles règles pour un urbanisme repensé



C'est LE grand chantier de cette première moitié de mandat ! L'élaboration d'un nouveau PLU (plan local d'urbanisme) a en effet occupé les équipes du service urbanisme et les dix membres d'un groupe spécialement créé et composé d'élus de la majorité et de l'opposition. Avec son adoption définitive en août 2017, c'est désormais ce document qui prévaut sur la commune en terme d'aménagement foncier et économique. Sa mise en place, lourde et complexe, a nécessité l'investissement de nombreux acteurs pour le diagnostic, les phases d'étude et de concertation avec les PPA (personnes publiques associées), l'élaboration et la tenue de l'enquête publique. Un travail indispensable qui a permis de doter la commune d'un PLU prenant en compte les besoins inhérents à son évolution durant les dix prochaines années. Le PLU comporte 7 zones (dont 5 zones urbaines) pour lesquelles des dispositions spécifiques s'appliquent. Son objectif est d'assurer de façon harmonieuse et maîtrisée l'urbanisation sur la commune en privilégiant la densification du centre-village. Il est ainsi prévu que la population Maussanaise progresse de 1 % chaque année pour atteindre 2 600 habitants en 2026, rendant notamment nécessaire la construction d'environ 220 logements (en résidence principale).

Bilan mi-mandat

➤ Rester au plus proche des Maussanais



L'édition des bulletins municipaux (disponibles à la lecture sous forme d'e-book sur le site de la mairie) et l'évolution de nos sites Internet, témoignent de notre volonté de communiquer régulièrement sur le travail et les projets de la Mairie. Afin de favoriser le dialogue avec les Maussanais, des réunions de consultations ou d'informations ont été régulièrement menées. Ces rendez-vous se poursuivront pour écouter les habitants et leur donner la parole.

➤ Tourisme, développer la qualité de l'accueil



Afin de toujours mieux recevoir nos visiteurs et d'améliorer la qualité des prestations touristiques, l'Office de Tourisme a engagé avec succès une démarche qualité et vient d'obtenir la « Marque Qualité Tourisme ». Il a également mené à bien le classement de l'Office de Tourisme en catégorie 3 et du village en « commune touristique ». Chantiers en cours actuellement : le classement de l'Office de Tourisme en catégorie 1 et la labellisation de la commune en « station classée Tourisme ».



➤ Un entretien régulier des territoires de chasse

La société de chasse communalisée est engagée dans une gestion cynégétique de fond afin de promouvoir une pratique raisonnée de la chasse et pérenniser la présence du gibier. Ainsi, les sites de semis qui visent à favoriser l'alimentation du gibier sont régulièrement entretenus tout comme les cuves d'eau. Par ailleurs, des bauges ont été créées pour tenter de maintenir les sangliers dans les hauteurs du massif et ainsi préserver les cultures. Ces travaux représentent environ 300 heures par an et sont effectués par des bénévoles, souvent avec leur matériel personnel.

➤ Des caméras pour renforcer la sécurité



Parce que nous tenons à ce qu'il continue de faire bon vivre dans le village, la sécurité est l'une de nos priorités fortes. De nouvelles caméras de vidéo-protection vont prochainement s'ajouter aux neuf déjà présentes sur la commune. Ce travail actuellement à l'étude en collaboration avec la gendarmerie nationale – désireuse d'implanter d'autres caméras sur des points stratégiques de notre territoire –, va se poursuivre dans les mois qui viennent pour décider des sites les plus appropriés.

➤ De nouveaux services



L'action sociale n'échappe à la mutation de la société. Aussi s'est-elle adaptée en favorisant tout un éventail de services comme, par exemple, la mise en place d'une Mutuelle

Village « Ma Commune, Ma Santé » et l'installation d'une PTA (Plateforme Territoriale d'Appui), laquelle coordonne services et professionnels de santé pour une meilleure prise en charge des malades à domicile ou à l'hôpital. A ce propos, elle sera bientôt dotée d'un Pôle Seniors qui sera à même de renseigner le public. De son côté, depuis plus d'un an, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) assure une permanence régulière.

Les années à venir verront s'ouvrir des ateliers sur le thème « Vivre et vieillir chez soi, cela est possible ! » en partenariat avec la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) ainsi que des opérations de sensibilisation au dépistage des maladies de l'œil (bus de la vision) et du diabète. Enfin, des conférences ou actions seront proposées lors de la semaine rose (prévention du cancer) et de la semaine bleue (mini salon des seniors pour rompre l'isolement et détecter les cas de détresse dont celle des aidants).

› L'éveil par la culture



Le rôle de la culture n'est-il pas d'éveiller les consciences, de les nourrir par la réflexion, tout au long d'une vie, afin de participer à l'évolution et au développement de la société ? Raison principale pour laquelle la bibliothèque municipale, devenue par trop exigüe a été transférée dans l'ancien moulin à huile Benjamin Priaulet (coût de l'opération : 606 839 € TTC dont 358 202 € de subventions du Conseil général devenu depuis Conseil départemental) pour la transformer en médiathèque moderne qui propose dorénavant aux usagers, toutes générations confondues, une multitude de nouveaux services et d'activités pluridisciplinaires.



Mais rien n'aurait été possible, non plus, sans la mise en place d'un PSCES (Projet Scientifique Culturel Educatif et Social) soutenu par le CD13 (Conseil départemental) mobilier : 32 519 € TTC dont 13 550 € de subventions, le CNL (Centre National du Livre) développement des collections : 8 500 € TTC dont 3 400 € de subventions et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) équipement numérique : 6 000 € TTC dont 4 000 € de subventions en attente.

De nombreuses manifestations culturelles ou ancrées dans les traditions (spectacles, concerts, conférences, expositions, etc) continuent d'être programmées grâce, là aussi, et pour partie, au soutien du CD13.

Après la restauration du Petit-Lavoir et l'aménagement de ses abords (dépenses : 125 074 € TTC dont 67 820 € de subventions du Conseil général de l'époque) c'est au tour de tout le reste du petit patrimoine rural non protégé d'être en instance de réhabilitation (voir 2^e de couverture).

› Augmentation des réserves foncières de la Commune



Dans un souci de protection de l'environnement, la Commune a fait l'acquisition de parcelles situées en espace naturel sensible, pour un montant de 47 400 € financés par le Conseil départemental à hauteur de 28 440 €.

Afin de développer les services à la population, la Commune a fait l'acquisition de l'ancien bâtiment vicinal (montant de 175 000 € / subvention CG 13 140 000 €) et travaille sur un projet de futur pôle santé, initié et piloté, par des professionnels.

› Cimetière

La reprise et la rénovation de 35 concessions perpétuelles par la Commune permet de satisfaire la demande de plusieurs Maussanais. De plus, la Commune a réalisé la construction de 5 nouveaux caveaux destinés à l'inhumation en terrain commun.

La vie des associations

ADMR



Equipe administrative : Eugénie, responsable secteur, Stéphanie & Amandine, assistantes techniques, les bénévoles (de g. à dr.) Mmes Arnoux, Pigeron, Deleuze-Dordron, Hermite, Champy, Gelin, Darves-Botton, la Présidente Marie-Claire Maureau, Mme Papillon, bénévole sur Mouriès absente de la photo.

52 salariées (Aides médico-psychologiques ou Assistantes de Vie Sociale et Assistante de vie aux familles diplômées) gèrent au quotidien plus de 300 bénéficiaires :

- Les personnes aidées, faisant l'objet d'un dossier APA, ou d'une démarche médicale
- Les personnes souhaitant avoir une aide au ménage conventionnelle.

Le personnel formé en permanence est qualifié dans la préparation, l'accompagnement aux repas, le lever et le coucher, la promenade, les courses, les RDV médicaux... etc...

L'aide au ménage comprend l'entretien du domicile, le repassage et toutes les tâches ménagères du quotidien. Notre objectif est de mettre en place une équipe encore plus réactive pour satisfaire la clientèle.

Contact :
Maussane, place Henri Giraud,
chaque jour de 9h à 12h
Mouriès, « le petit mas »
le vendredi de 10h à 11h30
Fontvieille, tous les jours
sauf le mercredi
04.90.54.35.60 et 04.90.54.82.52
valleedesbaux@admr13.org
ou fontvieille@admr13.org

Alpilles training



Bougez et souriez avec Alpilles Training, votre "Coach bien-être".

Le moment est venu de chausser ses baskets, d'enfiler sa tenue de sport préférée et de vite rejoindre nos cours de fitness, parenthèse anti-stress de la journée.

L'association propose une activité complète, mêlant bien-être, maintien d'une condition physique, cardio et renforcement musculaire. Au rythme d'une musique entraînante, la coach vous fera « mouiller le maillot ». Ce n'est pas une image, vous êtes... rincé de ses cours où le plaisir allie effort et détente.

Vous sortez redynamisé et vous attendrez, avec impatience, le prochain cours.

Plus d'informations au : 06 23 34 60 29 - vivelesport@alpillestraining.fr
www.alpillestraining.fr

Les amis de Serge Bloch



L'association propose un atelier de dessin d'après modèle, avec professeur et correction pour ceux qui le souhaitent. Tous les mercredis de 15 h à 18 h Salle Jean Favier avec croquis rapides et poses longues (45 minutes).

Travail et recherche dans l'enseignement classique du dessin par un professeur logiste du concours de Rome de sculpture et membre de la casa de Velázquez. Enseignement destiné donc à maîtriser le dessin de modèle ce qui entraîne la maîtrise du paysage, de la composition et autres formes de dessin. Inscription annuelle 10 €. Paiement à la séance 12 € (provisoire). Ultérieurement 15 €.

Art mis à nu



Sept ans déjà que l'atelier ART MIS à NU ouvre ses portes aux dessinateurs amateurs et confirmés pour partager le même plaisir du croquis autour d'un modèle vivant.

Cette année, outre les séances académiques où chacun s'exprime avec son propre médium (fusain, crayon, aquarelle, gouache...), nous proposons des séances à thème pour progresser dans l'étude de la composition, de la lumière, du portrait etc...

Séances le LUNDI de 18h à 20h30, salle du RDC de la mairie.

Tarifs 2017-2018 : cotisation annuelle : 20 €.

Abonnement 10 séances : 70 € - Séance à l'unité : 10 €.

Renseignements et inscriptions sur place ou auprès de Christine Descamps : chris.descamps@me.com, ou: 06 21 63 22 37.

Art Scenic

La troupe Art Scenic a repris son travail dès le mois de septembre.

Il faudra quelques dimanches de répétition et une grande assiduité des acteurs pour la représentation de notre nouvelle pièce « CHACUN SA PART ».

Vous avez pu nous voir pour « le temps retrouvé » dans un spectacle bien rodé, avec nos fameuses saynètes « d'Hôtel du Nord », « la partie de carte » ou encore les « 4 tiers » et « les anchois des tropiques ».

Animation appréciée des passants, c'est aussi un moment d'émotion pour la troupe de jouer dans la rue au milieu des Maussanais... un public plutôt acquis...

A très bientôt.

La troupe.

Terres des Baux d'hier à aujourd'hui



Les adhérents de Terres des Baux conviés au Château des Baux en juin dernier ! L'archéologue Odile Maufras a mené la visite et tenu en haleine un public ébahi par sa connaissance du terrain. Quelques jours plus tard, la classe de CM1/2 de M. Galland effectuait la visite guidée du même site. Une sortie offerte aux enfants par notre Association pour leur participation à la journée du Polar organisée fin avril au Paradou (écritures de textes et travaux artistiques).

Nos activités se sont poursuivies le 7 octobre avec une conférence intitulée "Nostradamus, mage de..." et le dernier trimestre réservera encore un ou deux RdV.

Renseignements : terresdesbaux@laposte.net - 06 65 40 64 57 - Facebook

Don du sang

Association pour le don du sang bénévole de la Vallée des Baux

Il n'y a plus de collecte de sang sur notre commune. Par contre, les communes voisines : Arles, Saint Martin de Crau, Saint Rémy de Provence, Tarascon et occasionnellement Fontvieille assurent la collecte. Je lance un appel à tous et en particulier aux jeunes afin qu'ils se mobilisent. Y a-t-il plus beau geste que celui de donner un peu de soi pour soigner ou sauver des vies ? Faisons en sorte que notre village devienne une référence en la matière. Ce sera pour nous tous une fierté !

Renseignements concernant les dates et les conditions de collecte auprès de l'Établissement Français du Sang (EFS) : <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

Le Président, Gabriel Nadalin



La Boule Ovale



Début mai, le « challenge Coco Riviera » devenu désormais une institution dans le calendrier, est le moment fort de la saison car il attire l'élite de la pétanque de tout le Sud Est de la région.

Durant les fêtes, plusieurs concours se succèdent et permettent des variations d'équipes. Les enfants ne sont pas oubliés non plus !

Un grand nombre de joueurs aiment particulièrement venir jouer à la pétanque chez nous car ils apprécient le cadre, l'accueil et aussi l'organisation.

Chaque mercredi de l'année, près de 50 concours sous différentes formes sont organisés.

Notre traditionnel repas de fin d'année a eu lieu samedi 7 octobre. L'assemblée générale du 16 octobre a fait le bilan et évoqué les projets pour la saison à venir.

Henri

Oshukai

Quelle idée vous faites-vous des arts martiaux ? Visualisez-vous un casseur de planche ou un homme en jaune qui sautille, armé d'un nunchaku ? Ou imaginez-vous des pratiquants motivés par un objectif, des individus qui se dépassent ? Pratiquer le Shorin Ryu et le Kobudo c'est replonger dans le vieux Japon pour comprendre la signification de vos gestes, réviser vos idées sur les arts martiaux et dessiner votre propre objectif. C'est chercher à vous améliorer encore et encore pour parvenir à vous défendre mais surtout détourner la violence sans la fuir. Quel que soit votre avis sur notre discipline, vous êtes bienvenu(e) pour vous entraîner avec nous mercredi 20h-22h salle de danse Agora et vendredi 17h-19h salle Favier.
Infos au 0651606711.

Jumelage : Montopoli e la Toscana



Notre voyage en septembre, bien trop court pour pouvoir profiter des beautés de la Toscane, nous a permis néanmoins de visiter les villes de Pise, Lucques, San Gimignano, Volterra, sans oublier évidemment Florence.

Le but du voyage était aussi d'aller assister à la fête médiévale de notre ville jumelle Montopoli in Val d'Arno. Malgré la pluie, nous avons apprécié l'accueil chaleureux de la municipalité qui a offert à tout notre groupe un repas improvisé dans une salle municipale. Ce fut aussi l'occasion pour nos maires de parler des échanges prévus dans les mois à venir, notamment un voyage des "montopolesi" en 2018.

Les cours d'italien (tous niveaux) ont repris à la mi-septembre aux heures et jours habituels.

Contacts : Mairie ou 06 66 18 82 42

La présidente, Geneviève Imbert

Lou Rescontre

Comme vous tous, le club a repris ses activités en septembre.

Travaux manuels, tarot, jeux divers, chorale (dotée d'un beau piano tout neuf) le jeudi tarot et atelier mémoire le lundi.

Parlons avenir.

En novembre :

- Mardi 14 : inter-club à St Martin de Crau
- Vendredi 17 : journée de détente à l'Etang des Aulnes
- Vendredi 24 : on fête la dinde de Noël à Aurons

En décembre :

- Mardi 5 : repas de Noël à l'Agora
- Dimanche 10 : Concert de Noël et chorale à l'Eglise
- Vendredi 15 : Loto au club
- Jeudi 21 : Goûter de Noël

L'assemblée générale se tiendra en janvier à l'occasion du gâteau des Rois.

Le club vous souhaite une bonne fin d'année et rappelle aux jeunes retraités que sa porte est toujours ouverte.

La secrétaire, Roberte Bosco

Karaté Shitoryu Shintaikan Karaté-DO "Les Alpilles"



L'équipe féminine – J. Brechon, N. Sendon et E. Signvong – championne de Provence, remporte la médaille d'or lors de la Coupe Nationale Kenshikai 2017. En individuel, J. Brechon, championne de ligue et inter-régions en Kata, termine 5^e au championnat de France à Reims dans la catégorie Junior et remporte la médaille d'Or en Kata et Kunité lors de Coupe Nationale Kenshikai 2017.

N. Sendon remporte l'or à la Coupe Nationale Kenshikai 2017 et une médaille de Bronze en championnat de Provence.

En senior, E. Signvong termine 3^e à la Coupe Nationale Kenshikai et 5^e au championnat de Provence. Dans la catégorie vétérans, A. Grairia a remporté la 2^e place à la coupe du Monde de Monterey au Mexique et à la coupe internationale d'Osaka au Japon en kata. Dans la même rencontre, au pays du soleil levant, F. Brechon remporte la médaille d'argent. Chez les plus jeunes, à la Coupe Nationale Kenshikai 2017, sont montés sur le podium, en kata et combat : M. Rakotomananina, R. Laurent, Y. Grange, et dans la catégorie minime, cadet : D. Maumejeau, B. Laurent, V. Arnoux et C. Majchrzak.

Photo : Julie BRECHON, Natacha SENDON et Emilie SIGNAVON
championnes de la ligue de Provence 2017

Infos : 06 22 20 28 45 - karate.alpilles@gmail.com

Centre de Loisirs "Les Alpilles"



Un été bien réussi !

Des animations de plus hauts niveaux malgré les pics de chaleurs. Deux accueils séparés : école Charles Piquet, pour les petits et Salle AGORA pour les plus grands. Les enfants et les parents ont apprécié la climatisation.

La sortie du 13 juillet sur le thème de « Crin Blanc » aux Saintes Maries de la Mer a été une grande réussite. Merci à la municipalité pour la mise à disposition du bus pour cette journée.

Nous proposons 2 séjours : ski du 5 au 10 mars tarif selon feuille d'imposition et séjour été (juillet et Août) dans les Pyrénées Orientales pendant les vacances scolaires.

Info : M. Mas - directeur : 06 40 36 48 58 - mail acm.maussane@gmail.com

Club Yoga des Alpilles



Nous pratiquons le yoga depuis de nombreuses années autour d'un petit groupe fidèle et convivial. De nouveaux venus nous rejoignent y compris en cours d'année. Il n'y a pas de niveau dans cette pratique où chacun peut s'intégrer et progresser à son rythme. Pour la plupart, nous découvrons, dans cette recherche d'équilibre entre corps et esprit, des réponses à nos attentes et un mieux être dans notre vie. C'est l'objectif de notre activité.

Deux horaires sont proposés chaque semaine pour un cours d'1h15 :

- le mardi de 10h15 à 11h30

- le mercredi de 12h15 à 13h30

dans le dojo de l'Agora qui convient parfaitement à notre pratique.

Le premier cours d'essai est gratuit.

Nos cours sont animés par deux enseignantes formées à l'école de Yoga Natha d'Aix en Provence.

Renseignements :

Geneviève Thomassin-Townley

Présidente : 0681624422

Danielle Lequain

Secrétaire : 0623621506

Le Gymnase Association sportive

Envie de bouger ou simplement de prendre soin de soi et de s'entretenir ? Venez rejoindre l'association sportive le Gymnase à la salle Agora.

Nos deux coachs diplômées, Geneviève et Julie vous proposent des séances tous les jours du lundi au vendredi, le matin ou bien en fin de journée. Au menu : gym douce, zumba, Pilates, renforcement musculaire et gym avec petit matériel.

Le tout dans la bienveillance et le respect des capacités de chacun.

Retrouvez nos horaires et nos tarifs sur notre page Facebook : le Gymnase Maussane-les-Alpilles.

Renseignements :

Catherine 06 78 59 55 50

Geneviève 06 87 02 70 55

legymnase.maussane@gmail.com

La trésorière, Magali Hugon

La vie des associations

APEMA

Avos agendas,

C'est la rentrée pour le bureau de l'APEMA : nous repartons avec une actualité cinématographique, les cinés goûters, le cinéma de Noël en décembre, les petits samedis de l'APEMA courant novembre et décembre.

Le théâtre reprend avec Eric Piret, comédien et metteur en scène professionnel, le mercredi et samedi matin.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer aux activités, faire partie du bureau, aider de façon ponctuelle lors des manifestations. Une association ne vit que par l'enthousiasme de ses bénévoles.

Un email : apema13@yahoo.fr

Une boîte aux lettres à la mairie de Maussane-les-Alpilles.

Un N° de téléphone : 06 87 61 55 15

Vallée des Beaux Arts



Les ateliers théâtre vous attendent !
salle du RDC de la Mairie

Vendredi : Juniors de 17h00 à 18h30
Venez jouer avec nous ! Quand l'école est fermée, le théâtre commence ! En 1h30, le texte, français et anglais, délivre sa poésie. Il prend vie dans les gestes et les voix des enfants qui deviennent acteurs.

Mardi : Adultes de 18h00 à 20h00
Amateurs et débutants. Improvisations, jeux et travail autour de textes. Un travail collectif pour se découvrir, se connaître au plateau, individuellement et en groupe, des exercices de théâtre, scénettes, prise de parole, diction...

Du texte à la scène, nos classes d'art dramatique offrent un "Mix" d'éducation, d'imaginaire et d'amusement !

Créé et animé par le Creative English Club et La Vallée des Beaux Arts

Contact : 06 37 44 43 39 - www.lvdaba.com

Colette Dauniol

Ovalive

Un bureau légèrement modifié lors de l'assemblée du 28 août.

Ainsi, deviennent,
Co présidents,
P. Laffitte avec R. Teissier
Vice-président,
C. Norman
Trésorière, V. Cazaly
Secrétaire, A. Marie



Les enfants de 5 à 12 ans sont attendus les mercredis après-midi au stade de Maussane-les-Alpilles et les samedis matin au stade du Paradou.

Les entraînements pour les 14 ans se font le samedi matin, en association avec Tarascon.

Les bonnes volontés pour aider à encadrer les enfants ou participer à la vie du club sont les bienvenues.

Venez profiter du Touch Rugby Masculin et Féminin les mercredis à partir de 20h au stade de Maussane. Peu importe votre niveau !

Contacts :

R.Teissier : 06 63 99 94 70
(hommes et enfants).

Karine : 07 78 54 83 56 (femmes).

Les Décibels



c'est une bande de musiciens très liés, presque comme une famille, ayant en commun la passion de la musique.

Le groupe est composé de 4 musiciens (guitare, basse, batterie et synthé), une chanteuse et un sonorisateur. Notre répertoire de reprises vous fera revivre les standards Rock, Pop, Pop-Rock des années 60 à nos jours, avec les meilleurs morceaux de Deep Purple, Rolling Stones, Beatles, Santana, Elvis Presley, Chuck Berry et bien d'autres, mais aussi REM, Texas, Adèle.

Notre objectif est de partager des moments de plaisir avec le public. Nous nous déplaçons dans un rayon de 100 km autour de Maussane-les-Alpilles et même plus loin (à voir ensemble).

Infos : Muriel : 06 60 82 53 97 - murieljack@live.fr
<http://lesdecibels.e-monsite.com>

Les sentiers de Maussane



La marche attire de plus en plus d'adeptes. Cette activité allie exercice physique, convivialité et pratique d'un environnement particulièrement attachant et riche autour du village et ses alentours. Huit accompagnateurs bénévoles proposent des itinéraires variés et assurent la conduite des marches :

- les mardis dans les Alpilles, la Montagnette et jusqu'à l'Etang de Berre,
- un jeudi sur deux à la journée dans le Gard, le Lubéron, le Ventoux, la Ste Victoire et la Ste Beaume. Pour faciliter nos déplacements, nous utilisons fréquemment le minibus communal. Nous organisons régulièrement des séjours avec nos adhérents en groupes de 10 à 20 personnes de 3 à 4 jours. Cette année, nous sommes partis dans le Diois et aux Estables en Haute Loire.

Renseignements : F. Franjus - franjus1@orange.fr - 06 73 00 97 65

N. Bomal - nicole.bomal@yahoo.fr - 06 07 25 17 45

Société de Lecture : *Des lettres et des notes*

Fort de ses précédents succès, le groupe *Au fil des mots* proposera le mardi 28 novembre 2017 à la Médiathèque Benjamin Priallet à 18h00, une séance de lecture sur *Les animaux* avec des extraits de textes de Buffon, la Fontaine, René Frégni... Ses membres continuent de se réunir pour des échanges autour des livres le dernier mardi du mois à 10h, salle Lou Rescontre, tandis que les séances de lecture/relaxation se poursuivent tous les lundis de 10h30 à 11h30, salle de sport de l'Agora. Nouveaux horaires des cours de chant choral pour adultes qui ont lieu désormais de 18h30 à 20h00, chaque jeudi à la salle municipale.

Renseignements : Lecture-relaxation : Dany Cevrero (06 10 17 22 23)

Chant choral : Fiona (06 59 40 10 41)

Éveil et nous



Nous organisons des rencontres sous forme de « cafés causerie » tous les mercredis matins de 9h30 à 11h30 à l'espace Agora, ouvertes à tous les parents et grands-parents accompagnés de leurs enfants/petits enfants.

L'enfant se sociabilise par le jeu avec d'autres et les adultes échangent autour d'un thé ou café sur des thèmes liés à la parentalité (allaitement, nuits, propreté, socialisation, fratrie, reprise du travail, scolarité).

On aménage un espace de jeux (tapis d'éveil, jeux de construction, livres...) et un parcours de motricité une semaine sur deux et des ateliers d'éveil (arts plastiques, jardinage, cuisine, anglais, lecture...).

Des sorties peuvent être organisées.

Programme sur <http://www.eveiletnous.com/> et facebook

Saint-Éloi

La fête s'est déroulée chez nos Bayles Hubert Piquet et Olivier Roman. Le passage du samedi en courant reste un moment de grande émotion.

Dimanche, pour la 1^{ère} fois, notre bannière et la statue de St Eloi portée par 4 charretiers ont précédé la charrette, accompagnée des groupes folkloriques, des dames et demoiselles costumées et des attelages.

Merci aux commerçants, membres et bénévoles qui permettent de perpétuer cette fête alliant tradition et culture. 2018 fêtera les 30 ans du renouveau de la charrette à Maussane-les-Alpilles. Tous les Bayles seront mis à l'honneur. Cette édition 2018 apportera quelques nouveautés et nous souhaitons que la fête soit encore plus belle.

Christian Roman

Shakti

Planning des cours jusqu'en juin 2018

- Stretch/Postures ou Pilates :
jeudi 9h/10h
- Gym Sensitive à la barre de danse :
lundi 11h00/12h00
- Hatha Yoga :
Mercredi 18h30/20h - 10h15/11h45
- Gym ballon - Pilates ballon :
Mardi 12h15/13h15

Des Stages de Hatha yoga au fil des saisons ainsi que d'autres stages à thèmes et peut être la création de nouveaux cours !

- 11 et 12 novembre 2017 : Atelier connaissance de soi par le travail de la voix, du corps, du souffle.
- Samedi 18 novembre 2017: Ambiance automnale : pratique de Hatha Yoga, pranayama, sons.
- 2 décembre : Pratique et étude de texte : thème Yoga sutra de Patanjali, le 20 Janvier, le 17 février, le 17 Mars....

Infos : Vanessa : 06 63 49 35 52

Rémé : 06 42 67 79 26

Mail : contactassoshakti@gmail.com

Web : www.shakti-yoga-maussane.com

Julie Bréchon : Une jeune karatéka pleine d'avenir



Ses premiers pas sur un tatami n'avaient pas été très concluants. Julie Bréchon avait alors quatre ans. « *J'étais trop petite, je me braquais* », se souvient-elle. La jeune fille transforme finalement l'essai peu après, à l'âge de six ans, en intégrant le club de Maussane-les-Alpilles, « *Shintaikan Karaté-Do Les Alpilles* ». Son papa y pratique depuis vingt ans et le président Kamel Graïria l'accueille avec enthousiasme. La jeune recrue va apprendre toutes les bases de cet art martial et montrer rapidement de belles aptitudes. « *J'étais très énergique, c'était très bien pour se défouler!* » sourit Julie. *Et puis j'avais envie d'apprendre à me défendre* ». La jeune sportive opte finalement pour le kata, une discipline qui consiste à exécuter une chorégraphie au cours d'un combat imaginaire. « *Le théâtre m'a beaucoup aidée car il faut créer un personnage, savoir se montrer impressionnante* » explique Julie. Technicité, rapidité, puissance : la discipline est exigeante et nécessite beaucoup de travail. « *On s'affine, on*

s'améliore car en compétition, ce sont les détails qui font la différence », assure-t-elle. En compétition, justement, depuis 7 ans, Julie rafle les titres aux championnats départementaux, régionaux et aux inter-régions. Au printemps dernier, elle a remporté les championnats régionaux et les inter-régions et a même atteint les quarts de finale en championnat de France. Junior pour une année encore, Julie espère faire mieux en 2018. Alors, elle travaille d'arrache-pied, tente de concilier au mieux ses études (elle passe le bac cette année !) et ses entraînements. Dix heures chaque semaine à peaufiner sa technique en kata auxquelles s'ajoute une préparation physique intense. « *C'est aussi un sport psychologique qui nécessite beaucoup de concentration* », précise la sportive qui ne cache pas son envie de « *titiller le haut niveau* » ! Un premier rêve s'est déjà réalisé en novembre 2016. Julie s'est envolée avec son club au Japon pour découvrir le pays du karaté et participer à une compétition. Un périple « *impressionnant!* » s'enthousiasme la jeune sportive.

Sébastien Fabre : Un « Frenchie » au pays des cow-boys

La première fois qu'ils l'ont vu débarquer il y a presque dix ans sur les pistes de « *Team Roping* », les Américains se sont demandés ce que le « *petit frenchie* » pouvait bien venir faire sur leurs terres. Vouloir s'y entraîner et se confronter aux meilleurs de cette discipline qui consiste à cheval, à capturer du bétail au lasso, c'était venir jouer dans la cour des grands. « *Ils sont toujours étonnés et curieux car ils s'imaginent à peine qu'il y a des vaches chez nous!* » sourit Sébastien Fabre.

Et si le Maussanais retourne en décembre au pays des cow-boys, c'est pour côtoyer son rêve d'encre plus près. Du 10 au 17 décembre, il sera le seul Français à concourir parmi une foule d'Américains et une poignée de Brésiliens lors de la finale mondiale où s'opposent les as de la discipline, pour certains, professionnels. « *Cela fait dix ans que je m'entraîne pour ça* » confie Sébastien Fabre, accompagnateur de tourisme équestre et propriétaire des écuries du Petit Roman.

Cette passion, c'est celle d'un enfant du pays tombé tout jeune dans la marmite du monde équestre. En selle à tout juste six mois dans les bras de son papa féru de

monte camarguaise et issu d'une famille de manadiers, puis, les rênes en main dès l'âge de trois ans, son amour du cheval ne s'est jamais démenti, au point qu'il y consacre sa vie. « *Je n'ai plus pensé qu'à ça...* » se souvient-il.

Son inclination pour le travail du bétail s'est renforcée lors d'un séjour dans un ranch de Patagonie organisé par sa maman à l'occasion de ses 19 ans ; puis, d'autres voyages en famille aux USA l'ont dirigé vers le maniement du lasso et le « *Team Roping* »

Les compétitions vont ensuite s'enchaîner en France et en Europe couronnées par de nombreux trophées (dont plusieurs championnats de France)... jusqu'à sa qualification pour la finale mondiale de cette fin de l'année. Son secret ? « *Rien d'autre que l'entraînement, l'entraînement et encore l'entraînement...* ». Sébastien Fabre y passe encore des heures chaque soir, peaufine sa technique chez des éleveurs ou à l'aide de vaches mécaniques. Car à l'excellence technique et à la précision du cavalier doivent s'ajouter une parfaite maîtrise du lasso, un sens aigu du positionnement face au bétail et

une forte rapidité d'exécution. « *J'ai hâte de me confronter aux meilleurs car je suis très compétiteur...* » confie le Maussanais. *Je ne veux pas qu'ils se disent que le petit français s'est qualifié par accident* ».



NAISSANCES

- EL HASSAK Ali, 24/05
- JUGLARET Mathilde Marie Marguerite, 27/05
- CANTINI CAUCHARD Louka Franck Didiert, 05/06
- FERRERO Liam Kim, 03/06
- OLARTE Y ROMAN Alessandro, 22/07
- GUTIERREZ Elise France, 10/08
- FABRE Jules Olivier Henri, 18/09
- VAQUERO GEILHAUSEN Judith Delmina Marie, 21/09
- CAVALLONI Marie-Lou Sylviane Marie-Françoise, 22/09
- CHAUX Elena, 04/10
- DE ROSA Sienna Maria, 09/10
- CITI Satine Simone Martine, 18/10

MARIAGES

- FABRE Benjamin Aimé Philippe Fabien et BRUN Marie-Betty, 10/06
- BLANCHAUD Daniel et PORCERO Christel Marilyn Pierrette, 24/06
- TURQUET Brigitte Marylène et BOUAKEL Lynda, 01/07
- JOYEUX Sébastien Xavier et GREINER Géraldine Geneviève Simone, 01/07
- PAVIOT François Pierre et GELIN Christine Marie Géraldine, 08/07
- AUTHEMAN Thibault Jacques Jean et SPAKE Rebecca Kathleen, 08/07
- TISCHKER Elliott Jacques et LE FOLL Marine Allison Laure, 25/08
- MAURA Raphaël Sylvain Nicolas et COLLET Maud Marie Madeleine, 16/09
- PINEAU Lewis Charles Henry Thierry et COQUENDEAU Emilie Suzanne, 16/09
- GONFOND Marc Pierre et GUTIERREZ Gyl, 14/10
- COADOU Stéphane et MARTINEZ Nathalie, 21/10
- PAILLOTIN Grégory Christophe et HENNY Vanessa, 28/10

DÉCÈS

- POTTIER Simone Louise Madeleine, 13/05
- PETIT Victor Elie, 12/06
- DON Marcelle Henriette veuve VALENTIN, 11/06
- FERRAND Gilberte Germaine veuve BUGLIÉRY, 14/06/
- BRUNEL Alphonse Léon, 22/06
- JAVALOYÉS Clotilde Joséphine Angèle veuve CARPIO, 29/06
- SALVINI Marie Jeanne veuve DURANTON, 08/07
- MARTEAU Thérèse Marie Clémence Augusta veuve MARTIN, 10/07
- RENAUX Ghislain Paul, 17/07
- VAN BOVEN Paul Marie René, 29/07
- CHAMPY Anne Magdeleine Marie, 24/07
- GRISEZ François Pierre, 26/07
- WINOCK Marie-Thérèse Janine veuve OLIVIER, 03/08
- TOSCANI Marianne veuve STAUFFER, 12/08
- BRUN Louise Eugénie veuve FEUILLAS, 20/08
- MOUCADEL Solange Gabrielle Paule, 25/08
- PELLISSIER Florina Julienne veuve GILLY, 03/09
- LABROSSE Germaine Elise veuve BERTRAND, 06/09
- GAVILAN Modeste, 07/09
- FRASILE Irène Françoise veuve TOUIL, 12/09
- BERTOLINO Irène veuve MOCCO, 16/09
- GRANGE Henri Yves Marie, 18/09
- FIGUERAS Josette Alexandrine Pierrette veuve BARYELON, 28/09
- MARTIN Raymonde Léontine épouse GUIOT, 11/10
- RICARD Pierre Célestin, 08/10
- PERRET Reine Jeanne veuve JULIEN, 18/10
- FAVIER Violette Micheline Renée, 26/10

Directeur
de la publication :
Jack Sautel

Responsable rédaction
et exécution :
Christine Garcin-Gourillon

Coordination :
Élodie Galland
Guillaume Martin

Comité de rédaction :
Marie-Pierre Callet,
Jean-Christophe Carré,
Marc Fusat,
Christine Garcin-Gourillon,
Yves Lopez,
Michel Moucadel,
Patrick Roux,
Christian Teisseire,
Alexandre Wajs

Crédits
photographiques :
Hermjo Koch,
Paul Wanko,
Olivier Gelin
Archives municipales

Graphisme
et impression :
Imprimerie Lacroix
Saint-Rémy

I N F O S M É D I A T H È Q U E

Horaires d'ouverture : Lundi : 13h00 – 17h00 - Mercredi : 9h30 – 12h00 et 14h00 – 18h00
Jeudi : 9h30 – 12h00 - Samedi : 9h30 – 12h00

Tel : 04-90-93-77-93 - Mail : mediatheque@maussanelesalpilles.fr

Programme complet des activités : page Facebook Médiathèque Benjamin Priaulet ou site Mairie.

N U M É R O S U T I L E S

Standard mairie	04 90 54 30 06	EDF dépannage	09 72 67 50 13
Fax mairie	04 90 54 36 45	Assainissement	09 71 40 94 31
Médiathèque	04 90 93 77 93	Eaux de Provence - Urgence	09 77 49 94 31
Office de Tourisme	04 90 54 23 13	Gendarmerie	04 90 54 34 91
Camping municipal	04 90 54 33 60	Maison de Retraite	04 90 54 58 00
Caserne des pompiers	04 90 54 44 34	Paroisse	04 90 54 30 23
Crèche halte-garderie	04 90 54 43 66	Poste	04 90 54 25 80
Déchetterie	04 90 54 54 20	Centre antipoison	04 90 75 25 25
École maternelle	04 90 54 51 09	SOS Drogue	04 90 96 15 62
École primaire	04 90 54 41 73	SOS Femmes Battues	04 91 24 61 50

Pour nous contacter : communication@maussanelesalpilles.fr ou 

Agenda

- **Dimanche 12 novembre**
Salle Agora Alpilles à 17h :
Loto de la Saint Eloi
- **Dimanche 19 novembre**
Salle Agora Alpilles à 17h :
Loto du Maussanethon
- **Dimanche 26 novembre**
Salle Agora Alpilles à 17h30 :
Loto du C.T.V.B
- **Vendredi 1^{er} décembre**
Église Sainte Croix :
Concert de musique sacrée
par Alain Dany (groupe Solaris)
- **Vendredi 1^{er} décembre**
Place de l'église :
Illuminations de Noël
- **Samedi 9 décembre**
Place de l'église :
Téléthon & Feu d'artifice
- **Dimanche 10 décembre**
Église Sainte Croix à 15h :
Chants traditionnels de Noël
par la chorale de l'association "Lou Rescontre"
- **Dimanche 10 décembre**
Salle Agora Alpilles :
Loto Lou Cassieu
- **Lundi 18 décembre**
Salle Agora Alpilles à 18h30 :
Chants de Noël d'Amérique
Concert offert par le Conseil départemental
Entrée libre dans la limite des places disponibles
- **Dimanche 7 janvier**
Salle Agora Alpilles à 17h :
Loto de l'ESVB
- **Vendredi 12 janvier**
Salle Agora Alpilles à 19h :
Vœux du Maire
- **Dimanche 28 janvier**
Salle Agora Alpilles à 15h :
Loto de la SPA

